

COMMUNAUTE DE COMMUNES COEUR DE SAVOIE

assainissement collectif : régie AC

Rapport annuel sur le Prix et la Qualité du Service public de l'assainissement collectif

Exercice 2021

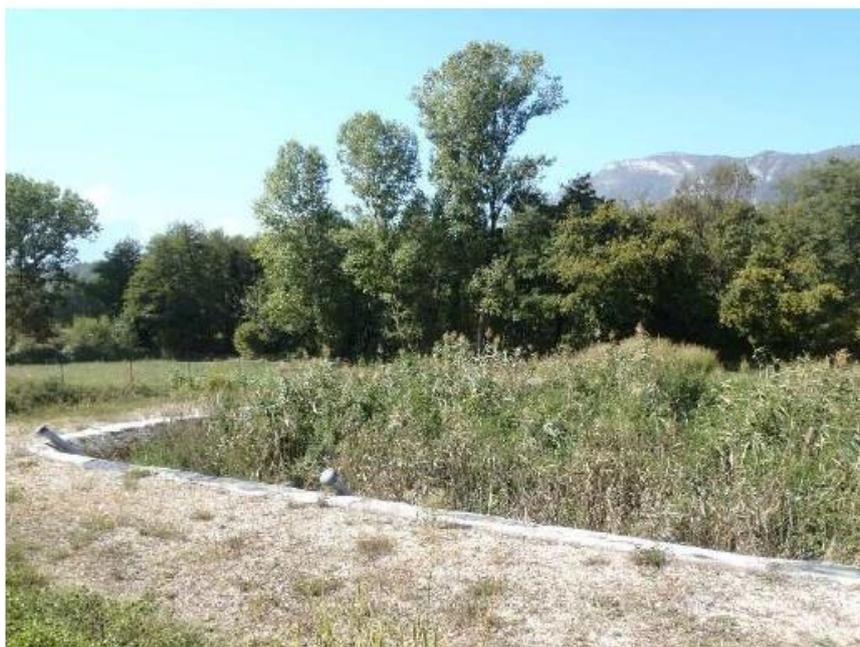


Table des matières

1.	Caractérisation technique du service	3
2.	Tarification de l'assainissement et recettes du service	23
3.	Indicateurs de performance	27
4.	Financement des investissements	33
5.	Actions de solidarité et de coopération décentralisée dans le domaine de l'eau.....	35
6.	Tableau récapitulatif des indicateurs	36

1. Caractérisation technique du service

Présentation du territoire desservi



Le service est géré au niveau communal
 intercommunal

- **Nom de la collectivité** : COMMUNAUTE DE COMMUNES COEUR DE SAVOIE
- **Nom de l'entité de gestion**: assainissement collectif : régie AC
- **Caractéristiques** (commune, EPCI et type, etc.) : Communauté de communes
- **Compétences liées au service** :

Oui **Non**

Collecte	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Transport	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Dépollution	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Contrôle de raccordement	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Elimination des boues produites	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Et à la demande des propriétaires :

Les travaux de mise en conformité de la partie privative du branchement	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Les travaux de suppression ou d'obturation des fosses	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>

- **Territoire desservi** (communes adhérentes au service, secteurs et hameaux desservis, etc.) : Arvillard, Betton-Bettonet, Bourgneuf, Chamousset, Chamoux-sur-Gelon, Châteauneuf, Coise-Saint-Jean-Pied-Gauthier, Cruet, Détrier, Fréterive, Hauteville, La Chapelle-Blanche, La Chavanne, La Croix-de-la-Rochette, La Table, La Trinité, Laissaud, Les Mollettes, Planaise, Porte-de-Savoie (section FRANCIN secteur Parc d'Activité Alpesapace), Presle, Rotherens, Saint-Pierre-de-Soucy, Sainte-Hélène-du-Lac, Valgelon-La Rochette, Villard-d'Héry, Villard-Léger, Villard-Sallet, Villaroux.
- **Existence d'une CCSPL** Oui Non
- **Existence d'un zonage** Oui, date d'approbation* : Non
 Absence de zonage approuvé sur l'ensemble des communes du territoire. L'actualisation du Schéma Directeur d'Assainissement sur l'ensemble du territoire est en cours. Il donnera lieu à l'élaboration des cartes de zonage.
- **Existence d'un règlement de service** Oui, date d'approbation* : 05/07/2018 Non

* Approbation en assemblée délibérante

Mode de gestion du service

Le service est exploité en **Régie avec prestation de service**

- **Les réseaux de collecte, transport et ouvrages d'épurations des communes de Chamoux-Sur-Gelon, Chamousset, Bourgneuf, La Trinité sont exploités par la société SUEZ.**

Date de début du contrat : 01/01/2021

Date de fin de contrat : 31/12/2022, l est reconductible deux (2) fois pour une durée d'un (1) an par décision expresse de la Collectivité

- **Les réseaux de collecte, transport et ouvrages d'épuration des communes de Arvillard, Châteauneuf, Coise-Saint-Jean-Pied-Gauthier, Cruet, Détrier, Fréterive, La Chapelle-Blanche, La Chavanne, La Croix-de-la-Rochette, Laissaud, Les Mollettes, Planaise, Porte-de-Savoie, Presle, Rotherens, Saint-Pierre-de-Soucy, Sainte-Hélène-du-Lac, Valgelon-La Rochette, Villard-d'Héry, Villard-Sallet, Villaroux sont exploités par la société VEOLIA.**

Date de début de contrat : 01/06/2019

Date de fin de contrat : 1/01/2023 reconductible une fois pour une durée de deux ans.

Les effluents des communes de Les Mollettes, Laissaud, Rotherens, La Croix de la Rochette, Détrier, Villaroux, Presle, La Rochette-Valgelon, Arvillard sont dirigés et traités sur le territoire de la Communauté de Communes Le Grésivaudan dans le cadre d'une convention entre les deux collectivités. L'exploitation des réseaux de collecte est assurée par la société VEOLIA dans le cadre du contrat de prestation mentionné ci-dessus.

La collecte des communes de Les Marches, Apremont, Arbin, Chignin, Myans est assurée en régie avec prestation de service assurée par VEOLIA. Néanmoins, le transport et le traitement sont assurés par un délégataire. Pour cette raison, les données de ces communes figurent dans le RPQS DSP.

Les communes de Villard-Sallet, La Trinité, Villard-Leger, Betton-Bettonnet, Hauteville sont équipées pour partie de réseaux mais ne sont pas raccordés à une station d'épuration.

Estimation de la population desservie (D201.0)

Est ici considérée comme un habitant desservi toute personne – y compris les résidents saisonniers – domiciliée dans une zone où il existe à proximité une antenne du réseau public d'assainissement collectif sur laquelle elle est ou peut être raccordée.

Le service public d'assainissement collectif dessert **15 312** habitants au 31/12/2021 (14 520 au 31/12/2021).

Compte-tenu de l'absence de zonage d'assainissement, cette estimation est définie sur la base du nombre d'abonnés facturés en considérant 2.2 habitants par abonnés.

Nombre d'abonnés



Envoyé en préfecture le 05/10/2022

Reçu en préfecture le 05/10/2022

Affiché le



ID : 073-200041010-20220929-DEL_129_2022-DE

Les abonnés domestiques et assimilés sont ceux redevables à l'Agence de l'eau au titre de la pollution de l'eau d'origine domestique en application de l'article L213-10-3 du Code de l'environnement.

Le service public d'assainissement collectif dessert 6 960 abonnés au 31/12/2021 (6 600 au 31/12/2020).

La répartition des abonnés par commune est la suivante

Commune	Nombre total d'abonnés au 31/12/2020	Nombre total d'abonnés au 31/12/2021	Variation en %
Arvillard	235	249	
Betton-Bettonet	0	0	
Bourgneuf	296	291	
Chamousset	226	228	
Chamoux-sur-Gelon	456	482	
Châteauneuf	290	358	
Coise-Saint-Jean-Pied-Gauthier	363	438	
Cruet	386	407	
Détrier	179	181	
Fréterive	88	70	
Hauteville	0	0	
La Chapelle-Blanche	196	196	
La Chavanne	213	246	
La Croix-de-la-Rochette	163	162	
La Table	0	0	
La Trinité	11	11	
Laissaud	288	311	
Les Mollettes	308	298	
Planaise	143	158	
Porte-de-Savoie	16	16	
Presle	57	61	
Rotherens	148	163	
Saint-Pierre-de-Soucy	62	62	
Sainte-Hélène-du-Lac	313	318	
Valgelon-La Rochette	2033	2100	
Villard-d'Héry	106	107	
Villard-Léger	0	0	
Villard-Sallet	0	0	
Villaroux	24	47	
Total	6 600	6 960	+ 5,45%

Nombre d'abonnés potentiels déterminé à partir du document de zonage d'assainissement : _____.

Commentaire: Absence de zonage fiable sur l'ensemble du territoire

La densité linéaire d'abonnés (nombre d'abonnés par km de réseau hors branchement est de 71.02 abonnés/km) au 31/12/2021. (67,35 abonnés/km au 31/12/2020).

Le nombre d'habitants par abonné (population desservie rapportée au nombre d'abonné) est de 2,2 habitants/abonné au 31/12/2021. (2,2 habitants/abonné au 31/12/2020).

Volumes facturés



	Volumes facturés durant l'exercice 2020 en m ³	Volumes facturés durant l'exercice 2021 en m ³	Variation en %
Abonnés domestiques ⁽¹⁾	616 271	1 083 019	
Abonnés non domestiques			
Total des volumes facturés aux abonnés	616 271	1 083 019	+ 75,73%

(1) Les abonnés domestiques et assimilés sont ceux redevables à l'Agence de l'eau au titre de la pollution de l'eau d'origine domestique en application de l'article L213-10-3 du Code de l'environnement.

L'année 2021 a été une année de régularisation du retard de facturation, certaines communes ont été facturées deux fois (consommation 2019-2020 et 2020-2021).

Détail des imports et exports d'effluents



Volumes exportés vers...	Volumes exportés durant l'exercice 2020 en m ³	Volumes exportés durant l'exercice 2021 en m ³	Variation en %
Communauté de Communes Le Grésivaudan	334 557 (estimation)	351 448	+ 5.04 %
Volumes importés depuis...	Volumes importés durant l'exercice 2020 en m ³	Volumes importés durant l'exercice 2021 en m ³	Variation en %
	0	0	0
Total des volumes exportés et importés	334 557	351 448	+ 5.04 %

Autorisations de déversements d'effluents industriels (D.202.0)



Le nombre d'arrêtés autorisant le déversement d'eaux usées non-domestiques signés par la collectivité responsable du service de collecte des eaux usées en application et conformément aux dispositions de l'article L1331-10 du Code de la santé publique est de 2 au 31/12/2022 (2 au 31/12/2021).

Commentaire: ces autorisations sont en cours de renouvellement

Linéaire de réseaux de collecte (hors branchements) et/ou transfert



Le réseau de collecte et/ou transfert du service public d'assainissement collectif est constitué de :

- 14 km de réseau unitaire hors branchements,
- 84 km de réseau séparatif d'eaux usées hors branchements,

soit un linéaire de collecte total de 98 km (97 km au 31/12/2019).

2 ouvrages permettent la maîtrise des déversements d'effluents au milieu naturel par temps de pluie.

Type d'équipement (cf. annexe)	Localisation	Volume éventuel de stockage
Déversoir d'orage poste de refoulement	Chamousset PR n°6	
Déversoir d'orage poste de refoulement	Chamousset PR n°7	



Le service gère 15 Stations de Traitement des Eaux Usées (STEU) qui assurent le traitement des eaux usées.

STEU N°1 : Station d'épuration BOURGNEUF

Code Sandre de la station : 060973053001

Caractéristiques générales													
Filière de traitement (cf. annexe)		Filtres Plantés											
Date de mise en service		05/01/2006											
Commune d'implantation		Bourgneuf (73053)											
Lieu-dit													
Capacité nominale STEU en EH ⁽¹⁾		450											
Nombre d'abonnés raccordés		41											
Nombre d'habitants raccordés		± 100											
Débit de référence journalier admissible en m ³ /j		60											
Prescriptions de rejet													
Soumise à		<input type="checkbox"/> Autorisation en date du ... <input type="checkbox"/> Déclaration en date du ...											
Milieu récepteur du rejet		Type de milieu récepteur		Eau douce de surface									
		Nom du milieu récepteur		ARC									
Polluant autorisé		Concentration au point de rejet (mg/l)				et / ou		Rendement (%)					
DBO ₅		35		<input type="checkbox"/> et <input checked="" type="checkbox"/> ou		60							
DCO		200		<input type="checkbox"/> et <input checked="" type="checkbox"/> ou		60							
MES		35		<input type="checkbox"/> et <input checked="" type="checkbox"/> ou		50							
NGL				<input type="checkbox"/> et <input type="checkbox"/> ou									
NTK				<input type="checkbox"/> et <input type="checkbox"/> ou									
pH				<input type="checkbox"/> et <input type="checkbox"/> ou									
NH ₄ ⁺				<input type="checkbox"/> et <input type="checkbox"/> ou									
Pt				<input type="checkbox"/> et <input type="checkbox"/> ou									
Charges rejetées par l'ouvrage													
Date du bilan 24h		Conformité (Oui/Non)		Conformité du rejet en concentration et/ou en rendement selon arrêté									
				DBO ₅		DCO		MES		NGL		Pt	
				Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %
20/10/2021		oui		94	80.8	388	70.5	47	67				

⁽¹⁾ EH ou Equivalent-Habitant : unité de mesure de la capacité d'une filière d'épuration, basée sur le rejet journalier moyen théorique d'un abonné domestique

⁽²⁾ en tonnes de Matière Sèche (tMS)

STEU N°2 : Station d'épuration CHAMOUSSET - PONT ROYAL

Code Sandre de la station : 060973068001

Affiché le

ID : 073-200041010-20220929-DEL_129_2022-DE

Caractéristiques générales											
Filière de traitement (cf. annexe)		Boue activée aération prolongée (très faible charge)									
Date de mise en service		01/01/2008									
Commune d'implantation		Chamousset (73068)									
Lieu-dit		Pont Royal									
Capacité nominale STEU en EH ⁽¹⁾		3050									
Nombre d'abonnés raccordés		907									
Nombre d'habitants raccordés		± 2 267									
Débit de référence journalier admissible en m ³ /j		600									
Prescriptions de rejet											
Soumise à		<input checked="" type="checkbox"/> Autorisation en date du 21/11/2006 <input type="checkbox"/> Déclaration en date du ...									
Milieu récepteur du rejet		Type de milieu récepteur		Eau douce de surface							
		Nom du milieu récepteur		ISERE							
Polluant autorisé		Concentration au point de rejet (mg/l)		et / ou				Rendement (%)			
DBO ₅		25		<input type="checkbox"/> et		<input checked="" type="checkbox"/> ou		87			
DCO		125		<input type="checkbox"/> et		<input checked="" type="checkbox"/> ou		75			
MES		35		<input type="checkbox"/> et		<input checked="" type="checkbox"/> ou		90			
NGL				<input type="checkbox"/> et		<input type="checkbox"/> ou					
NTK				<input type="checkbox"/> et		<input type="checkbox"/> ou					
pH		< 6.5		<input type="checkbox"/> et		<input type="checkbox"/> ou					
NH ₄ ⁺				<input type="checkbox"/> et		<input type="checkbox"/> ou		73			
Pt				<input type="checkbox"/> et		<input type="checkbox"/> ou					
Charges rejetées par l'ouvrage											
Date du bilan 24h		Conformité (Oui/Non)		Conformité du rejet en concentration et/ou en rendement selon arrêté							
				DBO ₅		DCO		MES		NGL	
				Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %
Les valeurs ci-après présentent la moyenne de l'année.		oui		4.8	98.3	32.6	95.7	4.4	99	1	98

STEU N°3 : Station d'épuration de SAINT PIERRE DE SOUCY

Code Sandre de la station : 060973276001

Affiché le

ID : 073-200041010-20220929-DEL_129_2022-DE

Caractéristiques générales											
Filière de traitement (cf. annexe)			Filtre plantés de roseaux								
Date de mise en service			02/05/2011								
Commune d'implantation			Saint-Pierre-de-Soucy (73276)								
Lieu-dit											
Capacité nominale STEU en EH ⁽¹⁾			340								
Nombre d'abonnés raccordés			62								
Nombre d'habitants raccordés			± 187								
Débit de référence journalier admissible en m ³ /j			54								
Prescriptions de rejet											
Soumise à			<input type="checkbox"/> Autorisation en date du ... <input type="checkbox"/> Déclaration en date du ...								
Milieu récepteur du rejet			Type de milieu récepteur			Eau douce de surface					
			Nom du milieu récepteur			_COISIN__					
Polluant autorisé		Concentration au point de rejet (mg/l)				et / ou		Rendement (%)			
DBO ₅		35				<input type="checkbox"/> et <input checked="" type="checkbox"/> ou		60			
DCO		200				<input type="checkbox"/> et <input checked="" type="checkbox"/> ou		60			
MES		35				<input type="checkbox"/> et <input checked="" type="checkbox"/> ou		50			
NGL						<input type="checkbox"/> et <input type="checkbox"/> ou					
NTK						<input type="checkbox"/> et <input type="checkbox"/> ou					
pH						<input type="checkbox"/> et <input type="checkbox"/> ou					
NH ₄ ⁺						<input type="checkbox"/> et <input type="checkbox"/> ou					
Pt						<input type="checkbox"/> et <input type="checkbox"/> ou					
Charges rejetées par l'ouvrage											
Date du bilan 24h	Conformité (Oui/Non)	Conformité du rejet en concentration et/ou en rendement selon arrêté									
		DBO ₅		DCO		MES		NGL		Pt	
		Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %
07/12/2021	oui	26	93.5	115	85	48	96.77				

STEU N°4 : Station d'épuration CHATEAUNEUF

Code Sandre de la station : 060973079001

Caractéristiques générales													
Filière de traitement (cf. annexe)			Lit bactérien fortes charges + lagunage										
Date de mise en service			Réhabilitation 2012										
Commune d'implantation			Châteauneuf (73079)										
Lieu-dit													
Capacité nominale STEU en EH ⁽¹⁾			400										
Nombre d'abonnés raccordés			290										
Nombre d'habitants raccordés			± 687										
Débit de référence journalier admissible en m ³ /j			108										
Prescriptions de rejet													
Soumise à			<input type="checkbox"/> Autorisation en date du ... <input type="checkbox"/> Déclaration en date du ...										
Milieu récepteur du rejet			Type de milieu récepteur		Eau douce de surface								
			Nom du milieu récepteur		LE GELON puis ISERE								
Polluant autorisé		Concentration au point de rejet (mg/l)			et / ou				Rendement (%)				
DBO ₅		35			<input type="checkbox"/> et		<input checked="" type="checkbox"/> ou		60				
DCO		200			<input type="checkbox"/> et		<input checked="" type="checkbox"/> ou		60				
MES		35			<input type="checkbox"/> et		<input checked="" type="checkbox"/> ou		50				
NGL					<input type="checkbox"/> et		<input type="checkbox"/> ou						
NTK					<input type="checkbox"/> et		<input type="checkbox"/> ou						
pH					<input type="checkbox"/> et		<input type="checkbox"/> ou						
NH ₄ ⁺					<input type="checkbox"/> et		<input type="checkbox"/> ou						
Pt					<input type="checkbox"/> et		<input type="checkbox"/> ou						
Charges rejetées par l'ouvrage													
Date du bilan 24h		Conformité (Oui/Non)		Conformité du rejet en concentration et/ou en rendement selon arrêté									
				DBO ₅		DCO		MES		NGL		Pt	
				Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %
21/04/2021		oui		34	77	118	73	18	88.53				

STEU N°5 : Station d'épuration LA CHAVANNE

Code Sandre de la station : 060973082001

Caractéristiques générales													
Filière de traitement (cf. annexe)			Lagunage naturel										
Date de mise en service			01/10/1988										
Commune d'implantation			La Chavanne (73082)										
Lieu-dit													
Capacité nominale STEU en EH ⁽¹⁾			500										
Nombre d'abonnés raccordés			213										
Nombre d'habitants raccordés			± 425										
Débit de référence journalier admissible en m ³ /j													
Prescriptions de rejet													
Soumise à			<input type="checkbox"/> Autorisation en date du ... <input type="checkbox"/> Déclaration en date du ...										
Milieu récepteur du rejet			Type de milieu récepteur		Eau douce de surface								
			Nom du milieu récepteur		ISERE								
Polluant autorisé		Concentration au point de rejet (mg/l)			et / ou			Rendement (%)					
DBO ₅		35			<input type="checkbox"/> et <input checked="" type="checkbox"/> ou			60					
DCO		200			<input type="checkbox"/> et <input checked="" type="checkbox"/> ou			60					
MES		35			<input type="checkbox"/> et <input checked="" type="checkbox"/> ou			50					
NGL					<input type="checkbox"/> et <input type="checkbox"/> ou								
NTK					<input type="checkbox"/> et <input type="checkbox"/> ou								
pH					<input type="checkbox"/> et <input type="checkbox"/> ou								
NH ₄ ⁺					<input type="checkbox"/> et <input type="checkbox"/> ou								
Pt					<input type="checkbox"/> et <input type="checkbox"/> ou								
Charges rejetées par l'ouvrage													
Date du bilan 24h		Conformité (Oui/Non)		Conformité du rejet en concentration et/ou en rendement selon arrêté									
				DBO ₅		DCO		MES		NGL		Pt	
				Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %
13/09/2021		oui		30	91.89	84	96	84	93.48				

⁽¹⁾ EH ou Equivalent-Habitant : unité de mesure de la capacité d'une filière d'épuration, basée sur le rejet journalier moyen théorique d'un abonné domestique

⁽²⁾ en tonnes de Matière Sèche (tMS)

**STEU N°6 : FRETERIVE - LA MASERIE**
Code Sandre de la station : 060973120002

Caractéristiques générales	
Filière de traitement	Filtres plantés
Date de mise en service	2015
Commune d'implantation	Fréterive (73120)
Lieu-dit	La Maserie
Capacité nominale STEU en EH ⁽¹⁾	60
Nombre d'abonnés raccordés	10
Nombre d'habitants raccordés	22
Débit de référence journalier admissible en m ³ /j	9

Compte tenu de la capacité de traitement de cette station d'épuration, la réalisation d'un bilan 24h n'est pas obligatoire.

STEU N°7 : Station d'épuration COISE SAINT JEAN PIED GAUTHIER

Code Sandre de la station : 060973089001

Affiché le

ID : 073-200041010-20220929-DEL_129_2022-DE

Caractéristiques générales											
Filière de traitement (cf. annexe)		Filtres Plantés									
Date de mise en service		01/01/2001									
Commune d'implantation		Coise-Saint-Jean-Pied-Gauthier (73089)									
Lieu-dit											
Capacité nominale STEU en EH ⁽¹⁾		1200									
Nombre d'abonnés raccordés		363									
Nombre d'habitants raccordés		± 1235									
Débit de référence journalier admissible en m ³ /j		180									
Prescriptions de rejet											
Soumise à		<input type="checkbox"/> Autorisation en date du ... <input type="checkbox"/> Déclaration en date du ...									
Milieu récepteur du rejet		Type de milieu récepteur		Eau douce de surface							
		Nom du milieu récepteur		LE COISIN							
Polluant autorisé		Concentration au point de rejet (mg/l)				et / ou		Rendement (%)			
DBO ₅		35		<input type="checkbox"/> et <input checked="" type="checkbox"/> ou		60					
DCO		200		<input type="checkbox"/> et <input checked="" type="checkbox"/> ou		60					
MES		35		<input type="checkbox"/> et <input checked="" type="checkbox"/> ou		50					
NGL				<input type="checkbox"/> et <input type="checkbox"/> ou							
NTK				<input type="checkbox"/> et <input type="checkbox"/> ou							
pH				<input type="checkbox"/> et <input type="checkbox"/> ou							
NH ₄ ⁺				<input type="checkbox"/> et <input type="checkbox"/> ou							
Pt				<input type="checkbox"/> et <input type="checkbox"/> ou							
Charges rejetées par l'ouvrage											
Date du bilan 24h	Conformité (Oui/Non)	Conformité du rejet en concentration et/ou en rendement selon arrêté									
		DBO ₅		DCO		MES		NGL		Pt	
		Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %
15/04/2021	oui	27	83	147	54.62	42	46.83				
01/06/2021	oui	26	80	119	86		68				
24/06/2021	oui	12	91	183	59.69	82	53.14				

⁽¹⁾ EH ou Equivalent-Habitant : unité de mesure de la capacité d'une filière d'épuration, basée sur le rejet journalier moyen théorique d'un abonné domestique

⁽²⁾ en tonnes de Matière Sèche (tMS)

STEU N°8 : Station d'épuration SAINTE HELENE DU LA

Affiché le CHEF LIEU

Code Sandre de la station : 060973240001

ID : 073-200041010-20220929-DEL_129_2022-DE

Caractéristiques générales													
Filière de traitement (cf. annexe)			Filtres Plantés										
Date de mise en service			01/01/1992										
Commune d'implantation			Sainte-Hélène-du-Lac (73240)										
Lieu-dit													
Capacité nominale STEU en EH ⁽¹⁾			650										
Nombre d'abonnés raccordés			313										
Nombre d'habitants raccordés			± 638										
Débit de référence journalier admissible en m ³ /j			112										
Prescriptions de rejet													
Soumise à			<input type="checkbox"/> Autorisation en date du ... <input type="checkbox"/> Déclaration en date du ...										
Milieu récepteur du rejet			Type de milieu récepteur		Eau douce de surface								
			Nom du milieu récepteur		LE RIGODON								
Polluant autorisé		Concentration au point de rejet (mg/l)			et / ou				Rendement (%)				
DBO ₅		35			<input type="checkbox"/> et		<input checked="" type="checkbox"/> ou		60				
DCO		200			<input type="checkbox"/> et		<input checked="" type="checkbox"/> ou		60				
MES		35			<input type="checkbox"/> et		<input checked="" type="checkbox"/> ou		50				
NGL					<input type="checkbox"/> et		<input type="checkbox"/> ou						
NTK					<input type="checkbox"/> et		<input type="checkbox"/> ou						
pH					<input type="checkbox"/> et		<input type="checkbox"/> ou						
NH ₄ ⁺					<input type="checkbox"/> et		<input type="checkbox"/> ou						
Pt					<input type="checkbox"/> et		<input type="checkbox"/> ou						
Charges rejetées par l'ouvrage													
Date du bilan 24h		Conformité (Oui/Non)		Conformité du rejet en concentration et/ou en rendement selon arrêté									
				DBO ₅		DCO		MES		NGL		Pt	
				Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %
14/07/2021		oui		3	99.21	29	92	2.4	98.91				

⁽¹⁾ EH ou Equivalent-Habitant : unité de mesure de la capacité d'une filière d'épuration, basée sur le rejet journalier moyen théorique d'un abonné domestique

⁽²⁾ en tonnes de Matière Sèche (tMS)

STEU N°9 : Station d'épuration SAINTE HELENE DU LAC

Code Sandre de la station : 060973240002

Caractéristiques générales	
Filière de traitement	Filtres plantés
Date de mise en service	2006
Commune d'implantation	Sainte Hélène Du Lac (73800)
Lieu-dit	Galloux
Capacité nominale STEU en EH ⁽¹⁾	80
Nombre d'abonnés raccordés	34
Nombre d'habitants raccordés	75
Débit de référence journalier admissible en m ³ /j	12

Compte tenu de la capacité de traitement de cette station d'épuration, la réalisation d'un bilan 24h n'est pas obligatoire.

STEU N°10 : FRETERIVE - CHEF LIEU

Code Sandre de la station : 060973120001

Caractéristiques générales	
Filière de traitement	Filtres plantés
Date de mise en service	2012
Commune d'implantation	Fréterive (73120)
Lieu-dit	Chef-Lieu
Capacité nominale STEU en EH ⁽¹⁾	165
Nombre d'abonnés raccordés	60
Nombre d'habitants raccordés	132
Débit de référence journalier admissible en m ³ /j	9

Compte tenu de la capacité de traitement de cette station d'épuration, la réalisation d'un bilan 24h n'est pas obligatoire.

STEU N°11 : Station d'épuration ALPESPACE FRANCE

Code Sandre de la station : 060973118001

Aucun bilan 24h n'a été réalisé sur cette station d'épuration qui ne répond pas aux exigences réglementaires en matière de traitement. La mise hors service de cette station d'épuration est prévue en 2023.

STEU N°12 : Station d'épuration PLANAISE CHEF LIEU

Code Sandre de la station : 060973200001

Caractéristiques générales													
Filière de traitement (cf. annexe)			Filtres Plantés										
Date de mise en service			01/12/2005										
Commune d'implantation			Planaise (73200)										
Lieu-dit													
Capacité nominale STEU en EH ⁽¹⁾			500										
Nombre d'abonnés raccordés			143										
Nombre d'habitants raccordés			± 350										
Débit de référence journalier admissible en m ³ /j			75										
Prescriptions de rejet													
Soumise à			<input type="checkbox"/> Autorisation en date du ... <input type="checkbox"/> Déclaration en date du ...										
Milieu récepteur du rejet			Type de milieu récepteur			Sol							
			Nom du milieu récepteur			_____							
Polluant autorisé		Concentration au point de rejet (mg/l)		et / ou				Rendement (%)					
DBO ₅		35		<input type="checkbox"/> et		<input checked="" type="checkbox"/> ou		60					
DCO		200		<input type="checkbox"/> et		<input checked="" type="checkbox"/> ou		60					
MES		35		<input type="checkbox"/> et		<input checked="" type="checkbox"/> ou		50					
NGL				<input type="checkbox"/> et		<input type="checkbox"/> ou							
NTK				<input type="checkbox"/> et		<input type="checkbox"/> ou							
pH				<input type="checkbox"/> et		<input type="checkbox"/> ou							
NH ₄ ⁺				<input type="checkbox"/> et		<input type="checkbox"/> ou							
Pt				<input type="checkbox"/> et		<input type="checkbox"/> ou							
Charges rejetées par l'ouvrage													
Date du bilan 24h		Conformité (Oui/Non)		Conformité du rejet en concentration et/ou en rendement selon arrêté									
				DBO ₅		DCO		MES		NGL		Pt	
				Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %
08/09/2021		oui		5	98%	85	91%	21	96%				

⁽¹⁾ EH ou Equivalent-Habitant : unité de mesure de la capacité d'une filière d'épuration, basée sur le rejet journalier moyen théorique d'un abonné domestique

⁽²⁾ en tonnes de Matière Sèche (tMS)

Caractéristiques générales													
Filière de traitement (cf. annexe)				Lit bactérien									
Date de mise en service				30/05/1973									
Commune d'implantation				Cruet (73096)									
Lieu-dit													
Capacité nominale STEU en EH ⁽¹⁾				1100									
Nombre d'abonnés raccordés				389									
Nombre d'habitants raccordés				± 972									
Débit de référence journalier admissible en m ³ /j													
Prescriptions de rejet													
Soumise à		<input type="checkbox"/> Autorisation en date du ... <input type="checkbox"/> Déclaration en date du ...											
Milieu récepteur du rejet		Type de milieu récepteur		Eau douce de surface									
		Nom du milieu récepteur		ISERE									
Polluant autorisé		Concentration au point de rejet (mg/l)				et / ou		Rendement (%)					
DBO ₅		35				<input type="checkbox"/> et <input checked="" type="checkbox"/> ou		60					
DCO		200				<input type="checkbox"/> et <input checked="" type="checkbox"/> ou		60					
MES		35				<input type="checkbox"/> et <input checked="" type="checkbox"/> ou		50					
NGL						<input type="checkbox"/> et <input type="checkbox"/> ou							
NTK						<input type="checkbox"/> et <input type="checkbox"/> ou							
pH						<input type="checkbox"/> et <input type="checkbox"/> ou							
NH ₄ ⁺						<input type="checkbox"/> et <input type="checkbox"/> ou							
Pt						<input type="checkbox"/> et <input type="checkbox"/> ou							
Charges rejetées par l'ouvrage													
Date du bilan 24h		Conformité (Oui/Non)		Conformité du rejet en concentration et/ou en rendement selon arrêté									
				DBO ₅		DCO		MES		NGL		Pt	
				Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %
16/03/2021		oui		5,96	98,13	22,99	96,20	5,37	98,8				
30/09/2021		oui		14,25	96,8	115,79	86,30	49,57	86,8				

⁽¹⁾ EH ou Equivalent-Habitant : unité de mesure de la capacité d'une filière d'épuration, basée sur le rejet journalier moyen théorique d'un abonné domestique

⁽²⁾ en tonnes de Matière Sèche (tMS)

STEU N°14 : Station d'épuration de la TRINITE - Hameau

Code Sandre de la station : 060973302001

Caractéristiques générales	
Filière de traitement (cf. annexe)	Disques biologiques
Date de mise en service	01/10/2011
Commune d'implantation	La Trinité (73302)
Lieu-dit	Les Grassets
Capacité nominale STEU en EH ⁽¹⁾	60
Nombre d'abonnés raccordés	11
Nombre d'habitants raccordés	± 52
Débit de référence journalier admissible en m ³ /j	9

Compte tenu de la capacité de traitement de cette station d'épuration, la réalisation d'un bilan 24h n'est pas obligatoire.

STEU N°15 : Station d'épuration CRUET - LA BARATERIE
Code Sandre de la station : 060973960003

Caractéristiques générales											
Filière de traitement (cf. annexe)			Filtres Plantés								
Date de mise en service			01/06/2006								
Commune d'implantation			Cruet (73096)								
Lieu-dit			La baraterie								
Capacité nominale STEU en EH ⁽¹⁾			200								
Nombre d'abonnés raccordés											
Nombre d'habitants raccordés											
Débit de référence journalier admissible en m ³ /j			37.5								
Prescriptions de rejet											
Soumise à			<input type="checkbox"/> Autorisation en date du ... <input type="checkbox"/> Déclaration en date du ...								
Milieu récepteur du rejet			Type de milieu récepteur			Eau douce de surface					
			Nom du milieu récepteur			ISERE					
Polluant autorisé		Concentration au point de rejet (mg/l)			et / ou			Rendement (%)			
DBO ₅		35			<input type="checkbox"/> et <input checked="" type="checkbox"/> ou			60			
DCO		200			<input type="checkbox"/> et <input checked="" type="checkbox"/> ou			60			
MES		35			<input type="checkbox"/> et <input checked="" type="checkbox"/> ou			50			
NGL					<input type="checkbox"/> et <input type="checkbox"/> ou						
NTK					<input type="checkbox"/> et <input type="checkbox"/> ou						
pH					<input type="checkbox"/> et <input type="checkbox"/> ou						
NH ₄ ⁺					<input type="checkbox"/> et <input type="checkbox"/> ou						
Pt					<input type="checkbox"/> et <input type="checkbox"/> ou						
Charges rejetées par l'ouvrage											
Date du bilan 24h	Conformité (Oui/Non)	Conformité du rejet en concentration et/ou en rendement selon arrêté									
		DBO ₅		DCO		MES		NGL		Pt	
		Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %
30/09/2021	oui	3	98,8	25	96,2	2					

Quantités de boues issues des ouvrages d'épuration (D203.0)**1.1.1. Quantités de boues produites par les ouvrages d'épuration**

Boues produites entre le 1 ^{er} janvier et le 31 décembre	Exercice 2020 en tMS	Exercice 2021 en tMS
Station d'épuration BOURGNEUF (Code Sandre : 060973053001)	Non quantifiable	Non quantifiable
Station d'épuration CHAMOUSSET - PONT ROYAL (Code Sandre : 060973068001)	29	33
Station d'épuration de SAINT PIERRE DE SOUCY (Code Sandre : 060973276001)	Non quantifiable	Non quantifiable
Station d'épuration CHATEAUNEUF (Code Sandre : 060973079001)	6	6,7
Station d'épuration LA CHAVANNE (Code Sandre : 060973082001)	Non quantifiable	Non quantifiable
FRETERIVE - LA MASERIE (Code Sandre : 060973120002)	Non quantifiable	Non quantifiable
Station d'épuration COISE SAINT JEAN PIED GAUTHIER (Code Sandre : 060973089001)	Non quantifiable	Non quantifiable
Station d'épuration SAINTE HELENE DU LAC CHEF LIEU (Code Sandre : 060973240001)	Non quantifiable	Non quantifiable
Station d'épuration SAINTE HELENE DU LAC GALLOUX (Code Sandre : 060973240002)	Non quantifiable	Non quantifiable
FRETERIVE - CHEF LIEU (Code Sandre : 060973120001)	Non quantifiable	Non quantifiable
Station d'épuration ALPESPACE FRANCIN (Code Sandre : 060973118001)	Non quantifiable	Non quantifiable
Station d'épuration PLANAISE CHEF LIEU (Code Sandre : 060973200001)	Non quantifiable	Non quantifiable
STEP CRUET chef-lieu - LE RECARD - fusion ex. 400 et 700 EH (Code Sandre : 060973096002)	Non quantifiable	Non quantifiable
Station d'épuration de la TRINITE - Hameau des Grassets (Code Sandre : 060973302001)	Non quantifiable	Non quantifiable
Station d'épuration CRUET - LA BARATERIE - lit macrophytes (Code Sandre : 060973960003)	Non quantifiable	Non quantifiable
Total des boues produites	35	39,7

1.1.2. Quantités de boues évacuées des ouvrages d'épuration



Boues évacuées entre le 1 ^{er} janvier et le 31 décembre	Exercice 2020 en tMS	Exercice 2021 en tMS
Station d'épuration BOURGNEUF (Code Sandre : 060973053001)	0	0
Station d'épuration CHAMOUSSET - PONT ROYAL (Code Sandre : 060973068001)	9,47	40,88
Station d'épuration de SAINT PIERRE DE SOUCY (Code Sandre : 060973276001)	0	0
Station d'épuration CHATEAUNEUF (Code Sandre : 060973079001)	7,99	3,02
Station d'épuration LA CHAVANNE (Code Sandre : 060973082001)	0	0
FRETERIVE - LA MASERIE (Code Sandre : 060973120002)	0	0
Station d'épuration COISE SAINT JEAN PIED GAUTHIER (Code Sandre : 060973089001)	0	0
Station d'épuration SAINTE HELENE DU LAC CHEF LIEU (Code Sandre : 060973240001)	0	0
Station d'épuration SAINTE HELENE DU LAC GALLOUX (Code Sandre : 060973240002)	0	0
FRETERIVE - CHEF LIEU (Code Sandre : 060973120001)	0	0
Station d'épuration ALPESPACE FRANCIN (Code Sandre : 060973118001)	33,38	31
Station d'épuration PLANAISE CHEF LIEU (Code Sandre : 060973200001)	0	0
STEP CRUET chef-lieu - LE RECARD - fusion ex. 400 et 700 EH (Code Sandre : 060973096002)	0	1,5
Station d'épuration de la TRINITE - Hameau des Grassets (Code Sandre : 060973302001)	0,78	0,11
Station d'épuration CRUET - LA BARATERIE - lit macrophytes (Code Sandre : 060973960003)	0	0
Total des boues évacuées	51,62	76,51

2. Tarification de l'assainissement et recettes du service

Modalités de tarification



La facture d'assainissement collectif comporte une part proportionnelle à la consommation de l'abonné, et peut également inclure une part indépendante de la consommation, dite part fixe (abonnement, etc.).

Les tarifs applicables aux 01/01/2021 et 01/01/2021 sont les suivants :

	Au 01/01/2020	Au 01/01/2021
Frais d'accès au service:	-	-
Participation pour l'Assainissement Collectif (PAC) ⁽¹⁾	4000 € pour les constructions neuves 1000 € pour les habitations existantes	4000 € pour les constructions neuves 1000 € pour les habitations existantes
Participation aux frais de branchement	-	-

⁽¹⁾ Cette participation, créée par l'article 30 de la loi de finances rectificative pour 2012 n° 2012-354 du 14 mars 2012, correspond à l'ancienne Participation pour le Raccordement au Réseau d'Assainissement (PRRA), initialement Participation pour Raccordement à l'Égout (PRE)

D'autres tarifs existent pour la PAC en fonction de la nature du projet, du nombre de logement et de la nature des effluents. Ces derniers sont détaillés dans la délibération en date du 10/12/2020.

Tarifs	Au 01/01/2021	Au 01/01/2022
Part de la collectivité		
Part fixe (€ HT/an)		
Abonnement ⁽¹⁾	18,57 €	22,14 €
Part proportionnelle (€ HT/m ³)		
Prix au m ³	1,367 €/m ³	1,367 €/m ³
Autre :	___ €	___ €
Taxes et redevances		
Taxes		
Taux de TVA ⁽²⁾	10 %	10 %
Redevances		
Modernisation des réseaux de collecte (Agence de l'Eau)	0,15 €/m ³	0,15 €/m ³
VNF rejet :	0 €/m ³	0 €/m ³
Autre : _____	0 €/m ³	0 €/m ³

⁽¹⁾ Cet abonnement est celui pris en compte dans la facture 120 m³.

⁽²⁾ L'assujettissement à la TVA est volontaire pour les services en régie et obligatoire en cas de délégation de service public.

Commentaire : concernant le montant HT de la part fixe annuelle revenant à la collectivité : Les montants présentés correspondent aux montants appliqués sur la commune de VALGELON-LA ROCHETTE, section LA ROCHETTE (nombre d'abonnés le plus élevé).

Les délibérations fixant les différents tarifs et prestations aux abonnés pour l'exercice sont les suivantes :

- Délibération du 10/12/2020 effective à compter du 01/01/2021 fixant les tarifs du service d'assainissement collectif.
- Délibération du 10/12/2020 effective à compter du 01/01/2021 fixant la Participation pour le Raccordement au Réseau d'Assainissement.

Facture d'assainissement type (D204.0)



Les tarifs applicables au 01/01/2021 et au 01/01/2022 pour une consommation d'un ménage de référence selon l'INSEE (120 m³/an) sont :

Facture type	Au 01/01/2021 en €	Au 01/01/2022 en €	Variation en %
Part de la collectivité			
Part fixe annuelle	18,57	22,14	19,2 %
Part proportionnelle	164,04	164,04	0%
Montant HT de la facture de 120 m ³ revenant à la collectivité	182,61	186,18	1,95 %
Part du délégataire (en cas de délégation de service public)			
Part fixe annuelle	—	—	—%
Part proportionnelle	—	—	—%
Montant HT de la facture de 120 m ³ revenant au délégataire	—	—	—%
Taxes et redevances			
Redevance de modernisation des réseaux de collecte (Agence de l'Eau)	18,00	18,00	0%
VNF Rejet :	0,00	0,00	—%
Autre : _____	0,00	0,00	—%
TVA	20,06	20,41	1,8%
Montant des taxes et redevances pour 120 m ³	38,06	38,41	0,9%
Total	220,67	224,59	1,8 %
Prix TTC au m³	1,83	1,87	1,6%

ATTENTION : si la production et/ou le transport sont effectués par un autre service et sont facturés directement à l'abonné, il convient de rajouter ces tarifs dans le tableau précédent.

Commentaire : concernant le montant HT de la part fixe annuelle revenant à la collectivité : Les montants présentés correspondent aux montants appliqués sur la commune de VALGELAIN LA ROCHETTE, section LA ROCHETTE (nombre d'abonnés le plus élevé).

Dans le cas d'un EPCI, le tarif pour chaque commune est :

Commune	Prix au 01/01/2021 en €/m ³	Prix au 01/01/2022 en €/m ³
Arvillard	1.82	1.85
Betton-Bettonet	2.24	2.05
Bourgneuf	2.24	2.05
Chamousset	2.24	2.05
Chamoux-sur-Gelon	2.24	2.05
Châteauneuf	1.16	1.30
Coise-Saint-Jean-Pied-Gauthier	1.38	1.49
Cruet	1.36	1.47
Détrier	1.45	1.55
Fréterive	1.82	1.85
Hauteville	2.24	2.05
La Chapelle-Blanche	2.09	2.08
La Chavanne	1.38	1.49
La Croix-de-la-Rochette	1.72	1.77
La Table	2.24	2.05
La Trinité	2.24	2.05
Laissaud	1.45	1.55
Les Mollettes	1.53	1.61
Planaise	1.84	1.90
Alpespace	2.04	2.04
Presle	1.76	1.80
Rotherens	1.90	1.92
Saint-Pierre-de-Soucy	1.64	1.70
Sainte-Hélène-du-Lac	1.31	1.43
Valgelon-La Rochette La Rochette	1.84	1.87
Vlalgelon-La Rochette Etable	1.83	1.87
Villard-d'Héry	1.60	1.67
Villard-Léger	2.24	2.05
Villard-Sallet	2.24	2.05
Villaroux	1.46	1.55

La facturation est effectuée avec une fréquence annuelle.



Recettes de la collectivité :

Type de recette	Exercice 2020 en €	Exercice 2021 en €	Variation en %
Redevance eaux usées usage domestique abonnement compris	886 206.02	1461 376.77	65%
Redevance eaux usées usage non domestique	0	0	
Recette pour boues et effluents importés	0	0	
Régularisations (+/-)	0	0	
Total recettes de facturation	886 206.02	1 461 376.77	65%
Recettes de raccordement	116 346.42	234 497.50	101%
Prime de l'Agence de l'Eau	10 243.97	20 016.62	95%
Contribution au titre des eaux pluviales	0	0	
Recettes liées aux travaux	0	0	
Contribution exceptionnelle du budget général	0	0	
Autres recettes : subventions	20 500	44 229	115%
Total autres recettes	0	0	
Total des recettes	1 033 296.41	1 760 119.89	70%

Recettes globales : Total des recettes au 31/12/2021 : 1 760 119.89 € (1 033 296.41 € au 31/12/2020).

L'année 2021 a été une année de régularisation du retard de facturation, certaines communes ont été facturées deux fois (consommation 2019-2020 et 2020-2021).

3. Indicateurs de performance

Taux de desserte par le réseau d'assainissement collectif (P201.1)



Cet indicateur est le ratio entre le nombre d'abonnés desservis par le réseau d'assainissement collectif et le nombre d'abonnés potentiels déterminé à partir du document de zonage d'assainissement.

$$\text{taux de desserte par les réseaux d'eaux usées} = \frac{\text{nombre d'abonnés desservis}}{\text{nombre d'abonnés potentiels}} * 100$$

Pour l'exercice 2020, le taux de desserte par les réseaux d'eaux usées est de % des abonnés potentiels (% pour 2019).

Commentaire : L'absence de zonage sur l'ensemble du territoire ne permet pas de compléter cette donnée.

Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux (P202.2B)



L'indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux de collecte des eaux usées a évolué en 2013 (indice modifié par l'arrêté du 2 décembre 2013). De nouvelles modalités de calcul ayant été définies, les valeurs d'indice affichées à partir de l'exercice 2013 ne doivent pas être comparées à celles des exercices précédents.

L'obtention de 40 points pour les parties A et B ci-dessous est nécessaire pour considérer que le service dispose du descriptif détaillé des ouvrages de collecte et de transport des eaux usées mentionné à l'article D 2224-5-1 du code général des collectivités territoriales.

La valeur de cet indice varie entre 0 et 120 (ou 0 et 100 pour les services n'ayant pas la mission de distribution).

La valeur de l'indice est obtenue en faisant la somme des points indiqués dans les parties A, B et C décrites ci-dessous et avec les conditions suivantes :

- Les 30 points d'inventaire des réseaux (partie B) ne sont comptabilisés que si les 15 points des plans de réseaux (partie A) sont acquis.
- Les 75 points des autres éléments de connaissance et de gestion des réseaux (partie C) ne sont comptabilisés que si au moins 40 des 45 points de l'ensemble plans des réseaux et inventaire des réseaux (parties A + B) sont acquis.

	nombre de points	Valeur	potentiels
PARTIE A : PLAN DES RESEAUX (15 points)			
VP.250 - Existence d'un plan de réseaux mentionnant la localisation des ouvrages annexes (relèvement, refoulement, déversoirs d'orage, ...) et les points d'autosurveillance du réseau	oui : 10 points non : 0 point	Oui	10
VP.251 - Existence et mise en œuvre d'une procédure de mise à jour, au moins chaque année, du plan des réseaux pour les extensions, réhabilitations et renouvellements de réseaux (en l'absence de travaux, la mise à jour est considérée comme effectuée)	oui : 5 points non : 0 point	Non	0
PARTIE B : INVENTAIRE DES RESEAUX (30 points qui ne sont décomptés que si la totalité des points a été obtenue pour la partie A)			
VP.252 - Existence d'un inventaire des réseaux avec mention, pour tous les tronçons représentés sur le plan, du linéaire, de la catégorie de l'ouvrage et de la précision des informations cartographiques	0 à 15 points sous conditions ⁽¹⁾	Non	0
VP.254 - Procédure de mise à jour des plans intégrant la mise à jour de l'inventaire des réseaux		Non	
VP.253 - Pourcentage du linéaire de réseau pour lequel l'inventaire des réseaux mentionne les matériaux et diamètres		50%	
VP.255 - Pourcentage du linéaire de réseau pour lequel l'inventaire des réseaux mentionne la date ou la période de pose	0 à 15 points sous conditions ⁽²⁾	0%	0
PARTIE C : AUTRES ELEMENTS DE CONNAISSANCE ET DE GESTION DES RESEAUX (75 points qui ne sont décomptés que si 40 points au moins ont été obtenus en partie A et B)			
VP.256 - Pourcentage du linéaire de réseau pour lequel le plan des réseaux mentionne l'altimétrie	0 à 15 points sous conditions ⁽³⁾	20%	0
VP.257 Localisation et description des ouvrages annexes (relèvement, refoulement, déversoirs d'orage, ...)	oui : 10 points non : 0 point	Non	0
VP.258 Inventaire mis à jour, au moins chaque année, des équipements électromécaniques existants sur les ouvrages de collecte et de transport des eaux usées (en l'absence de modifications, la mise à jour est considérée comme effectuée)	oui : 10 points non : 0 point	Non	0
VP.259 - Nombre de branchements de chaque tronçon dans le plan ou l'inventaire des réseaux ⁽⁴⁾	oui : 10 points non : 0 point	Non	0
VP.260 - Localisation des interventions et travaux réalisés (curage curatif, désobstruction, réhabilitation, renouvellement, ...) pour chaque tronçon de réseau	oui : 10 points non : 0 point	Non	0
VP.261 - Existence et mise en œuvre d'un programme pluriannuel d'inspection et d'auscultation du réseau assorti d'un document de suivi contenant les dates des inspections et les réparations ou travaux qui en résultent	oui : 10 points non : 0 point	Non	0
VP.262 - Existence et mise en œuvre d'un plan pluriannuel de renouvellement (programme détaillé assorti d'un estimatif portant sur au moins 3 ans)	oui : 10 points non : 0 point	Non	0
TOTAL (indicateur P202.2B)	120	-	10

(1) l'existence de l'inventaire et d'une procédure de mise à jour ainsi qu'une connaissance minimum de 50 % des matériaux et diamètres sont requis pour obtenir les 10 premiers points. Si la connaissance des matériaux et diamètres atteint 60, 70, 80, 90 ou 95%, les points supplémentaires sont respectivement de 1, 2, 3, 4 et 5

(2) l'existence de l'inventaire ainsi qu'une connaissance minimum de 50 % des périodes de pose sont requis pour obtenir les 10 premiers points. Si la connaissance des périodes de pose atteint 60, 70, 80, 90 ou 95%, les points supplémentaires sont respectivement de 1, 2, 3, 4 et 5

(3) Si la connaissance de l'altimétrie atteint 50, 60, 70, 80, 90 ou 95%, les points obtenus sont respectivement de 10, 11, 12, 13, 14 et 15

(4) non pertinent si le service n'a pas la mission de collecte

L'indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux du service est 10 pour l'exercice 2021 (10 pour 2020).

Commentaire : L'indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux diffère en fonction des communes.

Conformité de la collecte des effluents (P203.3)



(réseau collectant une charge > 2000 EH)

Cet indicateur – de valeur 0 (non-conforme) ou 100 (conforme) pour chaque système de collecte (ensemble de réseaux aboutissant à une même station) – s'obtient auprès des services de la Police de l'Eau.

Un indice de conformité global pour le service est ensuite obtenu en pondérant par l'importance de la charge brute de pollution organique transitant par chaque système.

	Charge brute de pollution transitant par le système de collecte en kg DBO5/j pour l'exercice 2020	Conformité exercice 2020 0 ou 100	Conformité exercice 2021 0 ou 100
Station d'épuration CHAMOUSSET - PONT ROYAL	90,6	100	100

Pour l'exercice 2021, l'indice global de conformité de la collecte des effluents est **100** (100 en 2020).

Commentaire: Seules les STEP > 2 000 EH sont renseignées

Conformité des équipements des stations de traitement des eaux usées (P204.3)



(uniquement pour les STEU d'une capacité > 2000 EH)

Cet indicateur – de valeur 0 (non-conforme) ou 100 (conforme) pour chaque station de traitement des eaux usées d'une capacité > 2000 EH – s'obtient auprès des services de la Police de l'Eau.

Un indice de conformité global pour le service est ensuite obtenu en pondérant par les charges brutes de pollution organique pour le périmètre du système de traitement de chaque station de traitement des eaux usées.

	Charge brute de pollution organique reçue par la station de traitement des eaux usées en kg DBO5/j exercice 2021	Conformité exercice 2020 0 ou 100	Conformité exercice 2021 0 ou 100
Station d'épuration CHAMOUSSET - PONT ROYAL	122	100	100

Pour l'exercice 2021, l'indice global de conformité des équipements des STEU est **100** (100 en 2020).

Conformité de la performance des ouvrages d'épuration (P205.3)



(uniquement pour les STEU d'une capacité > 2000 EH)

Cet indicateur – de valeur 0 (non-conforme) ou 100 (conforme) pour chaque station de traitement des eaux usées d'une capacité > 2000 EH – s'obtient auprès de la Police de l'Eau.

Un indice de conformité global pour le service est ensuite obtenu en pondérant par les charges brutes de pollution organique pour le périmètre du système de traitement de chaque station de traitement des eaux usées.

	Charge brute de pollution organique reçue par la station de traitement des eaux usées en kg DBO5/j exercice 2021	Conformité exercice 2020 0 ou 100	Conformité exercice 2021 0 ou 100
Station d'épuration CHAMOUSSET - PONT ROYAL	122	100	100

Pour l'exercice 2021, l'indice global de conformité de la performance des ouvrages d'épuration est 100 (100 en 2020).

Taux de boues évacuées selon les filières conformes à la réglementation (P206.3)



Une filière d'évacuation des boues d'épuration est dite conforme si elle remplit les deux conditions suivantes :

- le transport des boues est effectué conformément à la réglementation en vigueur,
- la filière de traitement est autorisée ou déclarée selon son type et sa taille.

Station d'épuration CHAMOUSSET - PONT ROYAL :

Filières mises en œuvre		tMS
Valorisation agricole	<input checked="" type="checkbox"/> Conforme	40.88
	<input type="checkbox"/> Non conforme	
Compostage	<input type="checkbox"/> Conforme	
	<input type="checkbox"/> Non conforme	
Incinération	<input type="checkbox"/> Conforme	
	<input type="checkbox"/> Non conforme	
Evacuation vers une STEU ⁽¹⁾	<input type="checkbox"/> Conforme	
	<input type="checkbox"/> Non conforme	
Autre : ...	<input type="checkbox"/> Conforme	
	<input type="checkbox"/> Non conforme	
<i>Tonnage total de matières sèches évacuées conformes</i>		40.88

Station d'épuration CHATEAUNEUF :

Filières mises en œuvre		tMS
Valorisation agricole	<input checked="" type="checkbox"/> Conforme	3.02
	<input type="checkbox"/> Non conforme	
Compostage	<input type="checkbox"/> Conforme	
	<input type="checkbox"/> Non conforme	
Incinération	<input type="checkbox"/> Conforme	
	<input type="checkbox"/> Non conforme	
Evacuation vers une STEU ⁽¹⁾	<input type="checkbox"/> Conforme	
	<input type="checkbox"/> Non conforme	
Autre : ...	<input type="checkbox"/> Conforme	
	<input type="checkbox"/> Non conforme	
<i>Tonnage total de matières sèches évacuées conformes</i>		3.02

Les boues issues de la station d'épuration ont été hygiénisées sur la station d'épuration de MONTMELIAN avant épandage agricole.

Station d'épuration ALPESPACE FRANCIN :

Filières mises en œuvre		tMS
Valorisation agricole	<input type="checkbox"/> Conforme	
	<input type="checkbox"/> Non conforme	
Compostage	<input type="checkbox"/> Conforme	
	<input type="checkbox"/> Non conforme	
Incinération	<input type="checkbox"/> Conforme	
	<input type="checkbox"/> Non conforme	
Evacuation vers une STEU ⁽¹⁾	<input checked="" type="checkbox"/> Conforme	31
	<input type="checkbox"/> Non conforme	
Autre : ...	<input type="checkbox"/> Conforme	
	<input type="checkbox"/> Non conforme	
<i>Tonnage total de matières sèches évacuées conformes</i>		31

Station d'épuration CRUET-LE RECARD :

Filières mises en œuvre		tMS
Valorisation agricole	<input checked="" type="checkbox"/> Conforme	1.5
	<input type="checkbox"/> Non conforme	
Compostage	<input type="checkbox"/> Conforme	
	<input type="checkbox"/> Non conforme	
Incinération	<input type="checkbox"/> Conforme	
	<input type="checkbox"/> Non conforme	
Evacuation vers une STEU ⁽¹⁾	<input type="checkbox"/> Conforme	
	<input type="checkbox"/> Non conforme	
Autre : ...	<input type="checkbox"/> Conforme	
	<input type="checkbox"/> Non conforme	
<i>Tonnage total de matières sèches évacuées conformes</i>		1.5

Les boues issues de la station d'épuration ont été hygiénisées sur la station d'épuration de MONTMELIAN avant épandage agricole.

Station d'épuration de la TRINITE - Hameau des Grassets :

Filières mises en œuvre		tMS
Valorisation agricole	<input checked="" type="checkbox"/> Conforme	0.11
	<input type="checkbox"/> Non conforme	
Compostage	<input type="checkbox"/> Conforme	
	<input type="checkbox"/> Non conforme	
Incinération	<input type="checkbox"/> Conforme	
	<input type="checkbox"/> Non conforme	
Evacuation vers une STEU ⁽¹⁾	<input type="checkbox"/> Conforme	
	<input type="checkbox"/> Non conforme	
Autre : ...	<input type="checkbox"/> Conforme	
	<input type="checkbox"/> Non conforme	
<i>Tonnage total de matières sèches évacuées conformes</i>		0.11

Les boues issues de la station d'épuration sont évacuées vers la station d'épuration de CHAMOUSSET pour hygienistaion avant épandage agricole.

$$\text{taux de boues évacuées selon les filières conformes à la réglementation} = \frac{\text{TMS admis par une filière conforme}}{\text{TMS total évacué par toutes les filières}} * 100$$

Pour l'exercice 2021, le taux de boues évacuées selon les filières conformes à la réglementation est 100% (100% en 2019).

4. Financement des investissements

Montants financiers



	Exercice 2020	Exercice 2021
Montants financiers HT des travaux engagés pendant le dernier exercice budgétaire	208 855.15	41 531

Le montant des travaux engagés correspond aux travaux ayant fait l'objet dans l'année d'un ordre de service. Ce montant ne correspond donc pas nécessairement aux données budgétaires ni au compte administratif.

Ce montant intègre des reprises de branchements et reprises de regards.

Etat de la dette du service



L'état de la dette au 31 décembre 2021 fait apparaître les valeurs suivantes :

		Exercice 2020	Exercice 2021
Encours de la dette au 31 décembre N (montant restant dû en €)		7 516 939,73*	6 335 505.95
Montant remboursé durant l'exercice en €	en capital	579 301.81	528 655.10
	en intérêts	177 918.43	164 018.41

***Un emprunt à hauteur de 1 100 00 € a été contracté en 2020.**

Amortissements



Pour l'exercice 2021, la dotation aux amortissements a été de 127 022.75 €

Présentation des projets à l'étude en vue d'améliorer la qualité du service à l'usager et les performances environnementales du service et montants prévisionnels des travaux



Projets à l'étude	Montants prévisionnels en €
Mise en séparatif des réseaux-Commune de ARVILLARD	1 350 000 € sur 4 années de travaux-la première tranche sera réceptionnée en 2022
Mis en séparatif réseaux hameau le Puits- Commune de Coise St Jean Pied Gauthier	715 000 € sur 3 ans
Réseau et station d'épuration Betton Bettonnet	790 000 € sur 3 ans

Envoyé en préfecture le 05/10/2022

Reçu en préfecture le 05/10/2022

Affiché le 

ID : 073-200041010-20220929-DEL_129_2022-DE

Présentation des programmes pluriannuels de travaux adoptés par l'assemblée délibérante au cours du dernier exercice



Une étude visant à harmoniser le Schéma Directeur d'Assainissement de la collectivité est en cours en 2022, cette étude permettra la rédaction d'un programme pluriannuel de travaux.

5. Actions de solidarité et de coopération décentralisée dans le domaine de l'eau

Abandons de créance ou versements à un fonds de solidarité (P207.0)



Cet indicateur a pour objectif de mesurer l'implication sociale du service.

Entrent en ligne de compte :

- les versements effectués par la collectivité au profit d'un fonds créé en application de l'article L261-4 du Code de l'action sociale et des familles (Fonds de Solidarité Logement, par exemple) pour aider les personnes en difficulté,
- les abandons de créance à caractère social, votés au cours de l'année par l'assemblée délibérante de la collectivité (notamment ceux qui sont liés au FSL).

L'année 2021, le service a reçu **0** demandes d'abandon de créance et en a accordé _____.
0 € ont été abandonnés et/ou versés à un fonds de solidarité, soit **0** €/m³ pour l'année 2021 (0 €/m³ en 2020).

Opérations de coopération décentralisée (cf. L 1115-1-1 du CGCT)



Peuvent être ici listées les opérations mises en place dans le cadre de l'article L1115-1-1 du Code général des collectivités territoriales, lequel ouvre la possibilité aux collectivités locales de conclure des conventions avec des autorités locales étrangères pour mener des actions de coopération ou d'aide au développement.

Bénéficiaire	Montant en €

6. Tableau récapitulatif des indicateurs

		Valeur 2020	Valeur 2021
	Indicateurs descriptifs des services		
D201.0	Estimation du nombre d'habitants desservis par un réseau de collecte des eaux usées, unitaire ou séparatif	14 520	15 312
D202.0	Nombre d'autorisations de déversement d'effluents d'établissements industriels au réseau de collecte des eaux usées	2	2
D203.0	Quantité de boues issues des ouvrages d'épuration [tMS]	51,62	39,7
D204.0	Prix TTC du service au m ³ pour 120 m ³ [€/m ³]	1,81	1,87
	Indicateurs de performance		
P201.1	Taux de desserte par des réseaux de collecte des eaux usées	____%	____%
P202.2B	Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux de collecte des eaux usées [points]	10	10
P203.3	Conformité de la collecte des effluents aux prescriptions définies en application du décret 94-469 du 3 juin 1994 modifié par le décret du 2 mai 2006	100%	100%
P204.3	Conformité des équipements d'épuration aux prescriptions définies en application du décret 94-469 du 3 juin 1994 modifié par le décret du 2 mai 2006	100%	100%
P205.3	Conformité de la performance des ouvrages d'épuration aux prescriptions définies en application du décret 94-469 du 3 juin 1994 modifié par le décret du 2 mai 2006	100%	100%
P206.3	Taux de boues issues des ouvrages d'épuration évacuées selon des filières conformes à la réglementation	100%	100%
P207.0	Montant des abandons de créance ou des versements à un fonds de solidarité [€/m ³]	0	0